



Les Arcs, le 10 Juin 2015

Monsieur le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

**Mardi 16 Juin 2015, à 18h30, salle du conseil municipal.**

**Ordre du jour :**

15.03.42	Décision modificative n°1 – Budget de l'eau
15.03.43	Décision modificative n°1 – Budget Assainissement
15.03.44	Modification des prix des redevances – Assainissement
15.03.45	Tarif de pose et dépose de réducteur de débit d'eau – Modification du règlement intérieur
15.03.46	Rapport sur le prix et la qualité de l'eau – Année 2014
15.03.47	Modification de l'indemnité de fonction des élus municipaux
15.03.48	Location de matériel – Versement de cautions
15.03.49	Fixation du montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs – année 2014
15.03.50	Organisation de séjour d'été, juillet 2015 – Demande de subvention au conseil départemental
15.03.51	Reprise d'une concession en état d'abandon
15.03.52	Ad'AP – demande de prorogation du délai de dépôt
15.03.53	Demande d'inscription d'itinéraires de randonnée dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et respect des engagements concernant les chemins communaux
15.03.54	Acquisition des parcelles cadastrées section C n°2507 & 2508 – Qut Guéringuiers
15.03.55	Projet urbain partenarial pour le financement d'un poteau incendie entre la commune et M. MORIANI
15.03.56	Communication au conseil municipal concernant l'arrêté préfectoral autorisant la société LODRAC à exploiter le lot D du parc logistique des Bréguières
15.03.57	Info du conseil municipal concernant la demande d'autorisation d'exploiter par la société JIPAIBET un entrepôt logistique au sein des Bréguières
15.03.58	Communication au conseil municipal concernant l'arrêté préfectoral autorisant la société LODRAC à exploiter le lot a du parc logistique des Bréguières

15.03.59	Adhésion au SYMIELEC VAR
15.03.60	Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention avec la CAD
15.03.61	Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention avec GRDF
15.03.62	CDG 83 – Convention de participation dans le domaine de la prévoyance
15.03.63	Obligation de soumettre à autorisation les travaux de ravalement de façade
	Questions diverses